

Liste des emplacements réservés		
N°	Destination	Bénéficiaire
1	Création d'un cheminement piéton au bourg de Borce	Commune
2	Création d'une Station d'épuration aux forges d'Abel	Commune
3	Création d'une Station d'épuration au village	Communes de Borce et d'Estaut

-  Zone urbaine à vocation d'habitat
-  Zone d'activités
-  Zone à urbaniser
-  Zone à urbaniser à vocation d'accueil touristique
-  Zone à urbaniser après modification ou révision du PLU
-  Zone de richesses agricoles
-  Zone à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages
-  Secteur destiné à l'accueil d'un camping
-  Zone naturelle : secteur de taille et de capacité d'accueil limitées
-  Zone naturelle destinée au parc animalier
-  Zone naturelle stricte de protection

-  Espace boisé classé
-  Emplacement réservé avec numéro d'ordre
-  Marge de recul (Article L 111-1-4 du code de l'urbanisme)
-  Secteur de zone où les constructions et installations doivent satisfaire aux dispositions du PPR annexé au PLU
-  Secteur de risques naturels où les constructions et installations doivent satisfaire à l'étude de service RTM annexée à la pièce écrite du règlement

H	Modifications zonage	1	3 14 0215	2017/09	JCS	AVU
G	Modifications et compléments zonage	1	3 14 0215	06-12/2017	JCS	AVU
F	Modifications zonage	1	3 14 0215	20/05/07	JCS	AVU
E	Modifications zonage - Granges foraines	1	3 14 0215	19/06/06	JCS	AVU
D	Modifications zonage	1	3 14 0215	08/09/05	JCS	AVU
C	Modifications zonage	1	3 14 0215	10/01/05	JCS	OTE
B	Modifications zonage	1	3 14 0215	04/11/04	JCS	OTE
A	Dessin zonage	1	3 14 0215	09/07/04	JCS	OTE
Index	Objet de la modification	N. Plan	N. Affaire	Date	Ville	Ville
				révision	correction	correction
Nom du fichier		I:\3 14 0215 PLU Borce\Ouvrir\Ouvrir\Zonage Borce.svg				

COMMUNE DE BORCE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce 5.3 - DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT (Aubise)

Echelle : 1/2 500

Février 2009
N° 3 14 0215

